États financiers **30 juin 2022** (en milliers de dollars)



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de CARE Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada (l'« organisme ») au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Observations – Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 17 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été retraitées. Les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2021 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives expliquées à la note 17) ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 9 décembre 2021. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés Ottawa (Ontario)

Le 15 décembre 2022

État de la situation financière

Au 30 juin 2022

(en milliers de dollars)		
	2022 \$	2021 \$
Actif		
Actif à court terme Trésorerie et équivalents de trésorerie Débiteurs (note 5) Apports à recevoir des donateurs (note 6) Frais payés d'avance	29 318 9 048 6 986 84	29 213 8 045 6 730 170
	45 436	44 158
Placements affectés (note 7)	249	235
Prêts à recevoir (note 10)	2	201
Immobilisations corporelles (note 8)	3 083	3 221
	48 770	47 815
Passif		
Passif à court terme Créditeurs et charges à payer Sommes à payer à l'État Apports reportés (note 7) Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	7 842 3 34 036 144	7 357 27 33 463 146
	42 025	40 993
Dette à long terme (note 12)	167	766
Apports reportés (note 7)	230	230
	42 422	41 989
Soldes de fonds Fonds annuel Non affecté	3 576	3 517
Investi en Immobilisations corporelles	2 772	2 309
	6 348	5 826
	48 770	47 815
Engagements et éventualités (note 11)		
Approuvé par le conseil d'administration		
Administrateur		Administrateur
Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.		

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

2022 2021 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	(ch minicis de donars)		
Campagnes de financement 5 263 5 423 Apports canadiens 50 390 41 326 Apports d'organismes multinationaux - 251 Apports des membres de CARE International 1 290 756 Divers et revenu de placement 327 1 276 Dépenses Activités des programmes 57 270 49 032 Dépenses Activités des programmes 21 610 18 827 Programmes de développement 21 610 18 827 Programmes de développement 3 671 8 091 Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques 8 671 8 091 Santé sexuelle, reproductive et maternelle 4 994 2 799 Autronomisation économique des femmes 11 332 9 368 Autres 1 511 283 Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux 903 1 931 Services de soutien Gestion et frais généraux 6 220 5 349 Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs 958 <		2022 \$	\$ (retraitement
Dépenses Activités des programmes 21 610 18 827 Aide humanitaire et d'urgence 21 610 18 827 Programmes de développement 36 71 8 091 Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques 8 671 8 091 Santé sexuelle, reproductive et maternelle 4 994 2 799 Autonomisation économique des femmes 11 332 9 368 Autres 1 511 283 Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux 903 1 931 Services de soutien Gestion et frais généraux 6 220 5 349 Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs 958 1 184 Affiliation à CARE International 549 598 T727 7 131 56 748 48 430 Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies 522 601 Activités abandonnées (note 4) - (524)	Campagnes de financement Apports canadiens Apports d'organismes multinationaux Apports des membres de CARE International	50 390 - 1 290	41 326 251 756
Activités des programmes 21 610 18 827 Aide humanitaire et d'urgence 21 610 18 827 Programmes de développement 8 671 8 091 Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques 8 671 8 091 Santé sexuelle, reproductive et maternelle 4 994 2 799 Autonomisation économique des femmes 11 332 9 368 Autres 1 511 283 Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux 903 1 931 Services de soutien 6 220 5 349 Gestion et frais généraux 6 220 5 349 Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs 958 1 184 Affiliation à CARE International 7 727 7 131 Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies 522 601 Activités abandonnées (note 4) - (524)		57 270	49 032
Services de soutien Gestion et frais généraux 6 220 5 349 Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs 958 1 184 Affiliation à CARE International 549 598 7 727 7 131 56 748 48 430 Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies 522 601 Activités abandonnées (note 4) - (524)	Activités des programmes Aide humanitaire et d'urgence Programmes de développement Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques Santé sexuelle, reproductive et maternelle Autonomisation économique des femmes Autres	8 671 4 994 11 332 1 511 903	8 091 2 799 9 368 283 1 931
Gestion et frais généraux 6 220 5 349 Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs 958 1 184 Affiliation à CARE International 549 598 7 727 7 131 56 748 48 430 Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies 522 601 Activités abandonnées (note 4) - (524)		49 021	41 299
Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies Activités abandonnées (note 4) 56 748 48 430 501 - (524)	Gestion et frais généraux Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	958	1 184
Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies 522 601 Activités abandonnées (note 4) - (524)		7 727	7 131
Activités abandonnées (note 4) - (524)		56 748	48 430
Excédent des revenus sur les dépenses 522 77	Excédent des revenus sur les dépenses pour les activités poursuivies Activités abandonnées (note 4)	522 -	
	Excédent des revenus sur les dépenses	522	77

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

		Fonds annuel	
	Non affecté \$	Investi en Immobili- sations corporelles \$	Total \$
Soldes de fonds au 30 juin 2020 Excédent des revenus sur les dépenses Variation nette dans les immobilisations corporelles ¹	1 657 77 1 783	4 092 - (1 783)	5 749 77 -
Soldes de fonds au 30 juin 2021 Excédent des revenus sur les dépenses Variation nette dans les immobilisations corporelles ¹	3 517 522 (463)	2 309 - 463	5 826 522 -
Soldes de fonds au 30 juin 2022	3 576	2 772	6 348
		2022 \$	2021 \$
¹ Variation nette dans les immobilisations corporelles Acquisition d'immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations corporelles Cession d'immobilisations corporelles Remboursement net (avance nette) sur emprunt à long te	erme	93 (231) - 601	62 (261) (672) (912)
		463	(1 783)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2022

٠.	_	• • •	11.	-	1 1	1 >	
1	en	mı	lliers	dρ	dal	larc	١
И		11111	פוטונו	uc	uUl	uui o	,

(en milliers de dollars)		
	2022 \$	2021 \$
Activités de fonctionnement Excédent des revenus sur les dépenses Élément sans incidence sur la trésorerie	522	77
Amortissement des immobilisations corporelles	231	261
	753	338
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Augmentation des débiteurs Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs Diminution des frais payés d'avance Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer Augmentation (diminution) des sommes à payer à l'État Augmentation des apports reportés	(1 003) (256) 86 485 (24) 573	(454) 393 345 (5 073) (307) 8 430
	614	3 672
Activités d'investissement Acquisition d'immobilisations corporelles Cession d'immobilisations corporelles – Activités abandonnées (note 4) Diminution des prêts à recevoir Diminution (augmentation) des placements à long terme affectés	(93) - 199 (14)	(62) 672 22 2
	92	634
Activités de financement Avance sur la dette à long terme Remboursement sur la dette à long terme	(601)	1 000 (88)
	(601)	912
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant l'exercice	105	5 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	29 213	23 995
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	29 318	29 213

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

1 Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2 Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de présentation

Les présents états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et du bureau d'outre-mer de Cuba qui relève de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et son bureau d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Entités contrôlées

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le tiers monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions auxquelles sont assujetties les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés, à des fins comptables, dans des fonds qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Le fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les immobilisations corporelles.

Constatation des revenus

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le fonds annuel à mesure que les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

Les autres revenus de placement sont constatés comme revenus du fonds annuel lorsqu'ils sont gagnés.

Apports et dons de services

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme revenus et dépenses d'activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage certaines dépenses de soutien général communes à l'administration de ses activités et de ses programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par le bureau d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont attribués selon le pourcentage de temps des employés participant au soutien du programme en question et les autres charges de fonctionnement et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, de sommes à payer à l'État et de dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements affectés, qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux autres actifs financiers et passifs financiers sont inclus ou déduits dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, CARE Canada évalue s'il existe des indications qu'un actif financier évalué au coût ou au coût amorti pourrait s'être déprécié. S'il existe des indices de dépréciation et que CARE Canada détermine qu'il y a eu un changement défavorable important dans le montant ou le calendrier prévu des flux de trésorerie futurs, une perte de valeur est comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie affectés et non affectés. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre

Notes annexes

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimées comme suit :

Bâtiments	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 à 7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif (ou du groupe d'actifs) excède le total des flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Les pertes de valeur d'actifs à long terme ne sont pas reprises.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres actifs et passifs sont convertis à leur taux historique. Les revenus et les dépenses sont convertis selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS) et, dans certains cas, selon les taux moyens mensuels. Tout gain ou perte de change qui en résulte est comptabilisé dans l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des revenus et des dépenses pour l'exercice.

Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements supplémentaires deviendront disponibles.

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

3 Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- de s'assurer que suffisamment de ressources financières sont en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de l'examen du budget annuel et du plan d'affaires;
- de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs du fonds annuel comme il est décrit à la note 2;
- de maintenir la réserve non affectée du fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d'investir des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de financement assorties de restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada s'est conformée aux exigences relatives à ces apports visés par des restrictions. CARE Canada surveille son capital en examinant diverses mesures financières, notamment les flux de trésorerie et les écarts par rapport aux prévisions et aux budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformée à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

4 Activités abandonnées

En 2021, CARE Canada a transféré la supervision de ses bureaux d'outre-mer de Zambie et de Zimbabwe (1^{er} février), du Kenya (1^{er} mars) et du Tchad (1^{er} avril) vers un autre membre de CARE International.

Notes annexes

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Les revenus et les dépenses liés aux activités abandonnées, relatifs aux quatre bureaux régionaux transférés à d'autres membres de la confédération, s'élèvent respectivement à 33 275 \$ et 33 799 \$ et se détaillent comme suit :

	2021 \$ (retraitement – note 17)
Soutien et revenus Apports d'organismes multinationaux Apports des membres de CARE International Divers et revenu de placement	10 658 21 646 971
	33 275
Dépenses	
Activités des programmes Aide humanitaire et d'urgence Programmes de développement Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience	24 168
aux changements climatiques	4 874
Une vie sans violence Santé sexuelle, reproductive et maternelle	18 754
Autonomisation économique des femmes	420
Autres	1 813
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	1 752
	33 799
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(524)

Certains apports en nature, reçus de multiples donateurs et inscrits à la juste valeur marchande, sont inclus dans les apports d'organismes multinationaux et activités du programme d'aide humanitaire et d'urgence, et sont présentés ci-dessous.

	2021 \$
Bureaux d'outre-mer Kenya	2 311
	2311_

Notes annexes

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Ventilation des dépenses

Une partie des activités de programmes se rapporte aux coûts de coordination engagés dans les quatre bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

			2021 \$
	Attribué à Activités des programmes Aide humanitaire et d'urgence Programmes de développement		1 954
	Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques Une vie sans violence Santé sexuelle, reproductive et maternelle Autonomisation économique des femmes		456 - 39 100
	Autres Autres		197_
	Attribué par		2 746
	Services de soutien		2 746
5	Débiteurs		
		2022 \$	2021 \$
	Fonds général à recevoir Sommes à remettre à l'État	8 921 127	7 604 441
		9 048	8 045
6	Apports à recevoir des donateurs		
		2022 \$	2021 \$
	Apports à recevoir des donateurs Provision pour créances douteuses	6 986	7 565 (835)
		6 986	6 730

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

7 Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe destinés à financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice Apports reportés à court terme	33 463	25 033
Apports à recevoir des donateurs	(6 730)	(7 123)
	26 733	17 910
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	52 492	79 173
En nature	78	2 311
	52 570	81 484
Montants constatés à titre de revenus	(52 253)	(72 661)
	317	8 823
Solde à la fin de l'exercice	27 050	26 733
Solde à la fin de l'exercice représenté par		
Apports reportés à court terme	34 036	33 463
Apports à recevoir des donateurs (note 6)	(6 986)	(6 730)
	27 050	26 733

Les apports à recevoir incluent 6 984 \$ (4 116 \$ en 2021) liés a des projets entrepris avec AMC.

Les apports reportés à court terme incluent 5 840 \$ (5 429 \$ en 2021) d'avances à des projets non dépensées au 30 juin 2022. Ce montant est inclus dans les débiteurs à l'état de la situation financière.

Des montants constatés à titre de revenus totalisant 52 253 \$ (72 661 \$ en 2021) sont répartis entre les apports canadiens et les apports d'organismes multinationaux des membres de CARE International.

Placements affectés

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2021) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est de 249 \$ (235 \$ en 2021) et comprend des obligations canadiennes. Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2022 varient entre 2,38 % et 3,05 % (entre 2,38 % et

Notes annexes

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

3,05 % au 30 juin 2021) et ces obligations viennent à échéance entre avril 2023 et janvier 2025 (entre avril 2023 et janvier 2025 en 2021).

8 Immobilisations corporelles

			2022	2021
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	249	-	249	249
Bâtiments	4 289	1 913	2 376	2 489
Équipement de bureau	314	314	-	-
Matériel informatique	976	884	92	17
Améliorations locatives	101	49	52	68
Logiciels	1 090	776	314	398
	7 019	3 936	3 083	3 221

9 Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenue de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 311 \$ au cours de l'exercice (318 \$ en 2021).

10 Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagée à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Les emprunts ne sont pas garantis et n'ont pas de modalités de remboursement établies. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est d'environ 2 \$ (201 \$ en 2021).

Au 31 décembre 2021, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 200 \$ (200 \$ en 2020), des passifs totalisant 205 \$ (203 \$ en 2020) et son déficit en capital était de 5 \$ (3 \$ en 2020). Les revenus totaux de 2021 étaient de néant (22 \$ en 2020) et les dépenses de 1,5 \$ (5 \$ en 2020).

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

11 Engagements et éventualités

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'incidence défavorable significative sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

Lorsque CARE Canada était responsable de la gestion du bureau outre-mer au Kenya (transférée à un autre membre CARE en 2021), deux situations fiscales ont émergé. La première situation concernant le refus de l'agence du revenu du Kenya (KRA) du statut d'exonération fiscale du personnel expatrié. Un jugement a été rendu en faveur de CARE Canada, mais la KRA a fait appel. CARE Canada négocie avec la KRA sur la deuxième situation fiscale relative à la conformité des rapports fiscaux. La portion de l'exposition relative à CARE Canada est estimée à 625 \$ (625 \$ en 2021) et est reflétée dans les présents états financiers et incluse dans les créditeurs et charges à payer.

12 Dette à long terme

En 2020, CARE Canada a obtenu un financement de 1 000 \$. En 2022, CARE Canada a effectué un remboursement de capital de 455 \$.

	2022 \$	2021 \$
Emprunt remboursable en versements mensuels de capital de 12 \$ plus intérêts, au taux préférentiel de RBC + 2 % échéant en septembre 2022 et garanti par le terrain et bâtiment situé au 9, chemin Gurdwara, Ottawa, Ontario Moins : partie à court terme	311 144	912 146
	167	766

Les versements pour les trois prochaines années et par la suite sont comme suit :

	\$
2023 2024 2025	144 144 23
	311_

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2021), renouvelable sur une base annuelle, est mise à la disposition de CARE Canada. Les avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Aux 30 juin 2022 et 2021, il n'y avait pas de solde impayé. Un projet à Cuba financé par AMC nécessitait une lettre de garantie d'un montant de 500 \$, ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

13 Contributions du gouvernement

Comme il est expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres donateurs sont assujettis à des restrictions quant à l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les situations, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux modalités convenues et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers qui résulteraient de ces audits, le cas échéant, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

14 Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs échéances relativement rapprochées.

Se reporter à la note 7 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. CARE Canada est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Notes annexes

30 juin 2022

(en milliers de dollars)

Risque de change

CARE Canada exerce ses activités à l'échelle internationale, ce qui l'expose à des risques de marché importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque de change, mais s'appuie sur des pratiques prudentes de gestion de la trésorerie pour réduire au minimum son exposition au risque de change.

Les montants libellés en monnaies étrangères sont les suivants :

	2022			2021
	Actifs monétaires \$	Passifs monétaires \$	Actifs monétaires \$	Passifs monétaires \$
Dollars américains	5 624	8 724	10 135	9 358
Livres sterling	61	109	1 104	116
Euros	147	-	2 631	3 420
CFA du Tchad	-	-	1 522	1 040
Shillings kenyans	-	-	331	164
Kwachas zambiens	-	-	312	345
Dollars australiens		-	-	229
	5 832	8 833	16 035	14 672

Les actifs monétaires incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences défavorables des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada.

Les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée comme importante.

La dette à long terme porte intérêt à taux variable et CARE Canada est donc exposée au risque de variation de la juste valeur résultant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

Notes annexes 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

15 Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 2 910 \$ (3 270 \$ en 2021). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

16 COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion d'une souche du nouveau coronavirus (COVID-19) de pandémie, ce qui a donné lieu à une série de mesures de santé publique et d'urgence qui ont été mises en place pour lutter contre la propagation du virus. La durée et l'incidence de la COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, et il n'est pas possible d'estimer de façon fiable l'incidence que la durée et la gravité de ces événements auront sur les résultats financiers et la situation financière de CARE Canada au cours des périodes futures.

17 Retraitement des chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été retraités pour refléter adéquatement les revenus et les dépenses liés aux activités abandonnées associées aux quatre bureaux dont la gestion a été transférée à d'autres membres de la Confédération (note 4).

En conséquence, pour l'exercice clos le 30 juin 2021, à l'état des résultats, les revenus des apports canadiens sont passés de 37 293 \$ à 41 326 \$, les dépenses des programmes humanitaires sont passées de 16 658 \$ à 18 827 \$, les dépenses des programmes de développement — Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques sont passées de 6 821 \$ à 8 091 \$ et les dépenses des programmes de développement — Autonomisation économique des femmes sont passées de 8 774 \$ à 9 368 \$. L'augmentation des revenus et des dépenses a été reflétée à titre de diminution des montants correspondants présentés à la note 4.

Il n'y a eu aucune incidence sur l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 2021, qui est demeuré inchangé à 77 \$. Il n'y a pas eu non plus d'incidence sur l'insuffisance des revenus sur les dépenses attribuables aux activités abandonnées, les actifs nets ou les flux de trésorerie.